



CLUB FRANÇAIS DU CHIEN DE BERGER BELGE

Affilié à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des Races de Chiens en France

DEMANDE D'ENGAGEMENT DISCIPLINES SPORTIVES

à Aubigny sur Nère les 25 et 26 août 2018

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 24 JUILLET 2018

Tout dossier réceptionné après le 24 juillet sera refusé.

RÈGLEMENT UNIQUEMENT au nom du C.F.C.B.B., soit par chèque bancaire (sociétaires Français)
soit par virement bancaire ou par mandat international (sociétaires Etrangers)

à adresser avec la présente feuille + dossier complet ** à :

M. Jean-Claude BERGEVIN - Le Gros Chêne - 45600 SAINT FLORENT LE JEUNE

Tél. : 02 38 36 94 23 / 06 78 69 67 34 - j-c.bergevin@orange.fr

**TOUT DOSSIER INCOMPLET, INSUFFISAMMENT AFFRANCHI ou RECEPTIONNE APRES le 24 juillet
SERA SYSTEMATIQUEMENT REFUSE.**

N° de tatouage (ou identification par transpondeur) : _____

N° de carte de Sociétaire 2018 (joindre une copie) : _____

Nom du chien : _____

N° Livre des Origines : _____ Né le : _____

Mâle Femelle

RACE : Berger Belge : Groenendaël Laekenois Malinois Tervueren Schipperke

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Nom du Producteur : _____

(Propriétaire de la Mère au moment de la saillie)

Nom du Propriétaire : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. : _____ mail : _____ Portable : _____

Les concours sont ouverts :

- aux sociétaires du Club Français du Chien de Berger Belge à jour de leur cotisation 2018
- aux Etrangers inscrits au Club du Berger Belge de leur pays à jour de leur cotisation 2018

** Le dossier doit comprendre obligatoirement par discipline :

- la fiche d'inscription aux concours
- la photocopie de la licence C.N.E.A.C. pour l'agility
- 3 étiquettes d'identification pour les épreuves de la C.U.N.
- la photocopie de la carte de sociétaire C.F.C.B.B. 2018
- pour les étrangers la photocopie de leur carte 2018 de sociétaire du pays et la photocopie du certificat antirabique
- un chèque de 20 € par discipline, libellé à l'ordre du C.F.C.B.B. (gratuit en agility pour les jeunes conducteurs)
- une enveloppe affranchie pour l'envoi du ticket de parking, faisant office de confirmation d'engagement

Le port de colliers à pointes, de colliers étrangleurs, colliers à impulsion est formellement interdit sur l'ensemble du site de la Nationale.

Munissez-vous d'une photocopie du Certificat de naissance ou pedigree de votre chien.

Le concurrent s'engage à respecter les règlements de la cynophilie et de la S.C.C.

Signature du Président du Club

Signature du Concurrent



FICHE D'INSCRIPTION AUX CONCOURS : RING - MONDIORING - OBEISSANCE - R.C.I. - PISTAGE FCI - CAMPAGNE - AGILITY

Attention ! DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 24 JUILLET 2018

concours réservés exclusivement aux membres du Berger Belge

adhésion sur le site <http://www.cfcbb.fr/new/index.php/le-club/adhesion-au-cfcbb>

Nom du chien : Variété :

Propriétaire : N° de carte Sociétaire 2018 : (joindre une copie)

- RING -		
GRAND PRIX FRANCOIS WASELS		
Attribution du titre CHAMPION DE RACE 2018 pour le gagnant de l'échelon 3		
Echelon 1	juge : M. Stéphane BOTARO	
Echelon 2	juge : M. Stéphane BOTARO	
Echelon 3	juge : M. Frédéric AUBRY	
Hommes Assistant : Florent CADOUX et Frédéric BAHEUX (Ech. 3) Dominique BLAIS et Jérôme MARTINEZ (Ech. 1 et 2)		

- R.C.I. -	
GRAND PRIX RAOUL BELET	
juge : Edgar SCHERKEL (All) et Daniel SIONNIERE	
Attribution du titre CHAMPION DE RACE 2018 pour le gagnant de l'échelon 3	
BREVET	
Classe 1	
Classe 2	
Classe 3	
Hommes Assistant : Quentin Porteyron et Bjorn GIESEN (All)	

- MONDIORING -	
GRAND PRIX LEON DESTAILLEUR	
juge : Laurent BERNARD	
Attribution du titre CHAMPION DE RACE 2018 pour le gagnant de l'échelon 3	
Classe 1	
Classe 2	
Classe 3	
Hommes Assistant : Sofiane TAREFET et Damien COMMEINHES Thème du Concours : LA BANDE DESSINÉE	

- PISTAGE FCI -	
GRAND PRIX	
juge : Jean Luc BERNARD	
Attribution du titre CHAMPION DE RACE 2018	
FCI 3	
Attention : MAXIMUM 10 concurrents	

- OBEISSANCE -	
GRAND PRIX MARCEL RACQUE	
juge : Jean-Claude BERGEVIN	
BREVET	
Classe 1	
Classe 2	
Classe 3	

- AGILITY -			
juges: Nadège DELATTRE et Dominique DREYER			
Engagements à faire en ligne sur le site de la CNEAC : https://sportscanins.fr/calendrier/			
BREVET			
1 ^{ère} Partie		2 ^{ème} Partie	
		3 ^{ème} Partie	
GRADE :		2 ^{ème}	
		3 ^{ème}	

- CAMPAGNE -	
GRAND PRIX LOUIS HUYGHEBAERT	
juges : Maurice MALAISE et Didier CHAUMILLON	
HA : Victorien DUPUY et Jonathan BERGIN	
Attribution du titre CHAMPION DE RACE 2018 pour le gagnant de l'échelon 3	
BREVET	
CAMPAGNE 1	
CAMPAGNE 2	
Challenge Nelko du Mas des Lavandes	
CAMPAGNE 3	
Grand Prix Huyghebaert	
Priorité aux «Campagne 2 et 3»	

GRAND PRIX RENÉE DEMILLIER		
CHAMPIONNAT BERGER BELGE		
SENIOR		JEUNE CONDUCTEUR gratuit
GRAND PRIX JEAN-LUC BRECHET		
CHAMPIONNAT SCHIPPERKES		
SENIOR		JEUNE CONDUCTEUR gratuit
NUMERO LICENCE C.N.E.A.C. 2018		

Je joins mon règlement de € par :

chèque bancaire (sociétaires Français)

virement bancaire ou mandat international (sociétaires Etrangers)

Virements de l'étranger : Crédit Agricole Mutuel Nord de la France.
IBAN : FR76 1670 6000 6116 5664 0510 296 - SWIFT BIC : AGRIFRPP867

TARIF PAR DISCIPLINE : 20 €